



# Echo

# du Conseil

# Municipal d'Ehuns





Ehuns, village fleuri 4 fleurs Blog: ehuns.over-blog.com

# Informations pratiques

#### Mairie

13, rue de la Fontaine Tél. FAX 03 84 94 57 43

Courriel: mairie.ehuns@orange.fr
Blog: www.ehuns.over-blog.com
Ouverture au public les lundi, et jeudi
De 8h30 à 12h15

Fermé au public sauf RDV lundi et jeudi 13 h 15h15

#### Bibliothèque

<u>Heures d'ouverture</u>:

Tous les samedis de 10h à 11h et de 13h30 à 14h30 Activité Loisirs créatifs

Le dernier samedi de chaque mois à 14 h 00

Réservation foyer rural 03 84 94 57 85

Groupe scolaire « Les Courlis » 03 84 94 58 56

#### Communauté de Communes Du Triangle Vert (CCTV)

Mairie

27, Grande Rue 70240 SAULX

Téléphone : 03 84 95 89 88 Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

Courriel: cctv70 @ wanadoo.fr

Relais assistantes maternelles 03 84 75 34 83

#### Services à la personne

#### **ADMR**

7, rue du Mal Lyautey 70300 Saint-Sauveur

Tél 03 84 93 87 87

**ELIAD** 

Tél 03.84.75.97.50

39, rue Gérôme

70000 VESOUL CEDEX



#### **EHUNS SUR INTERNET**

Créé par Hervé MESLOT

Visitez le blog d'Ehuns, vous y trouverez les dernières informations : <a href="www.ehuns.over-blog.com">www.ehuns.over-blog.com</a> ou plus simplement, tapez Ehuns sur Google et allez sur le blog d'Ehuns.

N'hésitez pas à nous laisser vos commentaires ou des informations que vous voulez voir publier.

Pour être informés des nouvelles récentes inscrivez-vous à la newsletter

#### Numéros d'urgence

- Urgences hôpital de Luxeuil
   03 84 93 35 54 (de 8h00 à 24h00)
- Médecin de garde 39 66
- SAMU **15**
- Police ou gendarmerie 17
- Pompiers 18
- Toutes urgences, depuis tous les pays européens 112
- SAMU Social (hébergement d'urgence) 115
- enfants disparus 116000
- enfance en danger 119

#### Déchetterie de Saint-Sauveur

Ouverture au public : lundi de 10h à 12h et de 14h – 18h00 du Mardi au samedi 9h-12h et 14h-18 h00

Dépannage ordinateurs

2, Impasse du Pautet Tél 03 84 94 56 26 Cabinet infirmières libérales Tél 03 84 49 60 56

Garage Stéphane TARD

17, chemin du Tilleul Tél. 03 84 94 58 86



# Le mot du Maire

Les travaux d'aménagement de sécurité et paysagers engagés sur 3 années sont maintenant terminés :

2015 : route de Villers à la salle des Fêtes,

2016 : rue du Puits et rue du Tilleul,

2017 : rue de la Fontaine et Voie du Moulin.

Le coût total s'élève à 267.599 Euros HT. Subventions obtenues : 174.932 Euros.

La charge restant à la commune a été entièrement autofinancée, sans aucun prêt et sans augmentation d'impôts.

Je tiens à féliciter le bureau d'études BC2I, ainsi que les 2 entreprises PIACENTINI et COLAS pour la qualité de leur travail et le respect de leurs engagements. Le descriptif et les appels d'offres ont été scrupuleusement respectés, ce qui est exceptionnel pour des marchés publics.

Je remercie les riverains qui ont supporté les nuisances occasionnées par les travaux, et qui ont apporté leur coopération, en particulier rue de la Fontaine où des travaux ont été engagés sur des propriétés privées.

La rue de la Fontaine, actuellement inachevée, fera l'objet d'un prochain projet, ainsi que la rue de la Côte. Il est par ailleurs prévu d'aménager les trottoirs du lotissement du Champ d'Ognon.

Malgré les gros travaux d'assainissement de 2014, suivi des récents travaux d'aménagement du village, aucune augmentation d'impôts n'a été appliquée aux contribuables grâce aux subventions exceptionnelles obtenues par la commune.

Bonnes vacances à toutes et à tous!

Jean-Louis COURTOY

## Budgets et taxes

## **Budget** communal

Fonctionnement 199.026,12 €
 Investissement 363.663,03 €

## Budget assainissement

- Fonctionnement 38.936,78 € - Investissement 33.606,41 €

#### Taxes additionnelles

Le Conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taxes additionnelles, stables depuis 2012. Les éventuelles augmentations seront appliquées par le département et la communauté de commune.

Taxes	Habitation	Foncier bâti	Foncier non bâti	
2014	12,10%	7,53 %	26,47 %	
2015	12,10%	7,53 %	26,47 %	
2016	12,10%	7,53 %	26,47 %	
2017	12,10%	7,53%	26,47%	

# Dotations et contribution au redressement des finances publiques

Les services de l'Etat nous ont notifié le montant de la dotation forfaitaire de la commune pour 2017 qui sera d'un montant de 16.280 € contre 18.608 € en 2016 soit une réduction d'un montant de 2328 € au titre de la contribution au redressement des finances publiques.

Cette dotation est en baisse constante depuis plusieurs années, en 2013 la dotation s'élevait à la somme de 29.623 €.

# Employés communaux

3 contrats à raison de 20 heures par semaine ont été signés pour un an à compter du 06 mai avec :

- Jérôme DURAND, renouvellement du contrat
- Denis HILDENBRANDT
- Coraline CARRON

L'aide de l'Etat est de 70 % pour ces 3 contrats.

## Achat d'une maison

La commune a préempté sur l'achat d'une maison située 27 rue de la Fontaine pour un montant total tous frais compris de 34.086,15 €.

Le financement est couvert par un prêt de 40.000,00 € au taux de 0.95 % sur 15 ans, pour un remboursement de 239 € par mois.

Cette maison est louée à la famille RAMS depuis le 1<sup>er</sup> mai 2017 au prix de 350 € par mois.

# Logements communaux

Suite au départ de nos infirmières Mmes MOREL et GHARNIT, le mobilhome situé 2 chemin du Tilleul sera libre à partir du  $1^{ER}$  Septembre 2017. Il était loué  $80 \in$  par mois.

Changement de locataire dans le logement situé 2 rue du Puits (au-dessus de la mairie), Mme DURAND Emilie quitte le logement le 31 juillet 2017 et sera remplacée par M. Jonathan PARENT.

M. FINOT quittera le logement situé 22 rue de la Fontaine en date du 19 septembre 2017. Ce logement sera donc libre et à louer au prix de 470 € par mois hors charges.

Pour tous renseignements contacter M. Joël GRANDJEAN au 03 84 94 98 26 ou la mairie.

# Syndicat Intercommunal des Eaux de Breuches

La station de traitement des eaux de Sainte Marie est maintenant totalement opérationnelle.

Prix du m3 d'eau pour 2018 :

Année	Tranche 0-120m 3	Tranche 121-240m3	Tranche +240m3	Communes non SIEB	Redevance compteur	Participation commune/habitant
2016	1.16	0.99	0.90	1.16	24.00	1.52
2017	1.20	1.01	0.92	1.20	24.00	1.52
2018	1.21	1.02	0.93	1.21	24.00	1.52

**H.MESLOT** 

# Syndicat Intercommunal d'Energie du Département de Hte-Saône

### Electromobilité

45 bornes de recharge seront fabriquées par l'entreprise SESAME de Dijon.

Leurs implantations seront réalisées par CITEOS de Besançon sur le territoire de la Haute-Saône.

Une borne de recharge est opérationnelle depuis le 23 mars 2017 sur le parking de Lidl à Lure.

La recharge sera gratuite pendant 3 ans sur toutes les bornes installées.

#### **Hydroélectricité**

2 centrales hydrauliques verront le jour : une à St-Germain et l'autre à Pont-sur-l'Ognon.

### Chaufferies du SIED 70

Projet d'implantation d'une chaufferie bois à Vesoul, quartier du Montmarin.

Le SIED 70 gère et exploite déjà 3 chaufferies en Haute-Saône : à Scey-sur-Saône depuis 2008, à Gy depuis 2014 et à Marnay depuis 2015.

C. NARCON

## Forêt

Suite à une évolution de carrière, notre agent ONF, Mme VEDEL, est nommée à l'agence ONF de Vesoul à compter du  $1^{ER}$  SEPTEMBRE 2017.

#### **Ventes**

Les parcelles 13 et 37 seront vendues en bloc cet automne.

#### Travaux forestiers

Les travaux en forêt (maintenance des cloisonnements et dégagement manuel de régénération) seront réalisés, cette année, par les entreprises Lamboley et Augier pour la somme de 9.582 € TTC.

Les parcelles 11 et 12 (1,81 ha) seront repiquées en chênes sessiles cet automne par l'entreprise WADEL pour une somme de 6.097,30 €.

J. GRANDJEAN

# Groupe scolaire « Les Courlis »

Suite au décret d'application des rythmes scolaires et de la possibilité de retour à la semaine des 4 jours, une enquête a été réalisée auprès des 62 familles concernées. Les résultats sont les suivants : sur les55 familles qui ont répondu, 44 souhaitent revenir à la semaine des 4 jours et 11 préfèrent rester au rythme actuel.

Le président du Groupe scolaire Les Courlis a réuni les élus, les enseignants et les représentants des parents d'élèves pour statuer. Après un vote des représentants présents, le retour à la semaine des 4 jours a été acté, proposé à l'inspection académique et accepté le 11 juillet.

Dès la rentrée de septembre 2017, le groupe scolaire des Courlis fonctionnera sur la base des 4 jours.

Une demande d'ouverture du CLAE, le mercredi toute la journée, est sollicitée auprès du gestionnaire : la Communauté de Communes du Triangle Vert.

## Assainissement

La facturation des redevances d'assainissement sera établie en septembre 2017. La quasi-totalité des habitations raccordables est aux normes à ce jour.

Les foyers qui n'ont pas effectué les travaux se verront à nouveau appliquer une pénalité d'un montant égal à la facture initiale.

La convention de suivi de la rhizosphère a été renouvelée avec le Conseil Général de la Haute-Saône.

Une prime de performance épuratoire de 2.093 € nous a été attribuée par l'Agence de l'Eau, au titre de l'année 2016.

# Ordures ménagères

En juillet/août les poubelles ménagères sont relevées toutes les semaines, mais entrainent un coût supplémentaire en fonction du nombre de levées.

#### Contrôle des bacs

La qualité du tri a un impact important sur l'environnement, mais aussi sur les reversements qui sont alloués au Sictom de Val de Saône et qui ont une influence directe sur le budget et la tarification des années suivantes. Des équipes de brigades du tri tournent régulièrement en amont du camion de collecte sur toutes les communes du Sictom elles sont chargées de vérifier que le contenu du bac de tri est conforme pour la collecte. Si le contenu est mal trié la poubelle n'est pas relevée.

Vous pouvez consulter le site du Sictom si vous voulez des informations pratiques : www.sictomvds.com

J. GRANDJEAN

# Règlementation chiens

Il est rappelé que la divagation des chiens est interdite. La poste nous demande de faire un rappel aux propriétaires concernant les risques d'accident de service causés par morsures qui sont de plus en plus fréquents. Tout fait de morsure d'une personne par un chien entraîne d'importantes sanctions pour son propriétaire.

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Les propriétaires sont invités à faire preuve de plus de civisme et **de conduire leur animal à l'extérieur du périmètre communal** pour y faire ses besoins ou de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur le domaine public communal.

Les chiens de première et deuxième catégorie doivent faire l'objet d'une déclaration en mairie.

# Brûlage des déchets

En vertu du Règlement Sanitaire Départemental, il est rigoureusement interdit de brûler dans son jardin, qu'il s'agisse d'ordures ménagères, papiers, cartons, plastiques, palettes, vieux pneus ou de déchets verts, cela peut provoquer des nuisances pour le reste du voisinage (fumée, odeurs...), sans compter les risques d'incendies si les feux ne sont pas correctement surveillés et contrôlés.

Les déchetteries sont gratuites et acceptent tous les déchets.

# La vie du village

#### Mairie

#### Horaires d'ouverture

Suite à l'arrêt de travail de la secrétaire stagiaire, le remplacement est assuré par Carole Verdot, mise à disposition par le centre de gestion.

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

Lundi et jeudi de 8 h 30 à 12 h 15

Fermé au public sauf rendez-vous lundi et jeudi après-midi de 13 h 00 à 15 h 15.

#### **Fleurissement**



Le fleurissement a désormais pris une nouvelle dimension après les aménagements réalisés au centre du village et dans les rues adjacentes, laissant la place au fleurissement durable" réalisé à l'aide de plantes résistantes à la sécheresse ou peu gourmandes en intrants (association de plantes vivaces, d'arbustes, de bulbes pérennes, etc.) mais qui ne manqueront pas de nous émerveiller au rythme des saisons.

Le jury départemental a visité notre commune et a pu apprécier la qualité de l'aménagement des espaces publiques et privés.

Il est rappelé que celui-ci ne sélectionne, dans les différentes catégories, que les maisons inscrites au concours communal.





### **Naissances**

Louis est né le 21 février 2017 au foyer de Manon DEPOULAIN et Joffrey MATHIS, 11 voie du Moulin. Nous adressons nos sincères félicitations aux parents et tous nos vœux au nouveau-né.

## Baptême républicain

Le 03 juin, Francis BECQ, premier adjoint a célébré le baptême du petit Théo, fils de Pascaline GIRARDOT et Florian GROSJEAN, demeurant 21, rue du Puits.

Nos félicitations pour ce jour important pour votre enfant et votre famille.

### Mariage

Le 27 mai : Francis BECQ, premier adjoint, a procédé au mariage de Christelle GREMAUD et Matthieu COULON demeurant 24, rue du Puits.

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

#### HOMMAGE A LOUIS MATHIS

Pour toutes celles et ceux qui n'ont pu assister aux obsèques de Monsieur Louis MATHIS, ancien maire de la commune, vous trouverez ci-dessous le discours de Jean-Louis COURTOY en son honneur.

Louis Mathis, ancien maire de la commune d'Ehuns, vient de nous quitter. Avec lui disparaît tout un pan de vie de notre village.

Loulou, tu es né dans une famille où tout te prédestinait à la vie publique et politique. Ton grand-père, Charles Edmond Mathis, a été maire de la commune de 1873 à 1953, cumulant par ailleurs 2 mandats de député. Il est décédé en fonction dans sa  $102^{\text{ème}}$  année, détenant ainsi le record de France du plus long mandat de maire.

Ce fut ensuite ton frère Jean qui lui succéda de 1953 à 1957. Puis toi Loulou qui reprit les rênes de la commune jusqu'en 1983.

Au cours de tes mandats et grâce à tes idées d'avant-garde, d'importants travaux furent réalisés :

- 1958 : pose des égoûts dans tout le village et suppression des tas de fumier devant les maisons.
- 1965 : arrivée de l'eau courante dans toutes les habitations.
- Toujours en 1965 : Ehuns est l'une des premières communes de la Haute-Saône à faire le remembrement des parcelles agricoles, c'est-à-dire depuis plus de 50 ans. De tous tes projets, ce fut sans doute le plus difficile à gérer. Tu as réussi à le mener à bien, et à donner ainsi un essor considérable à notre village, en permettant la transformation des petites fermes en d'importantes structures agricoles, lesquelles n'ont cessé d'évoluer jusqu'à nos jours.
- 1978 : mise en place d'un des premiers regroupements pédagogiques avec 5 communes, qui sont toujours associées à ce jour, et réunies au groupe scolaire des Courlis.
- 1979 : construction sur terrain communal du lotissement du Champ d'Ognon, afin de donner une nouvelle dynamique au village.
- 1980 : construction de la salle des fêtes, qui 37 ans après, continue à rassembler la population du village lors de nos différentes manifestations. Ces manifestations auxquelles tu ne manquais pas de participer accompagné de ton épouse Colette, la dernière en date étant le repas de Noël 2016.

Par ailleurs, j'ai eu le plaisir de célébrer dans cette même salle vos noces d'or en 2003 et vos noces de diamant en 2013.

Loulou, j'ai pu apprécier personnellement ton ouverture d'esprit et ton engagement pour la Au cours de tes mandats et grâce à tes idées d'avant-garde, d'importants travaux furent réalisés : commune lors des travaux d'assainissement en 2013. Tu n'as pas hésité à accepter un échange de terrains en me disant : »Si c'est pour l'intérêt de la commune, je suis d'accord ».

Il y a 3 semaines encore, tu es venu me rejoindre sur le chantier des travaux d'aménagement de la voierie pour me faire part de tes conseils.

A 91 ans, tu t'impliquais toujours dans la vie communale, ainsi que tu l'as toujours fait depuis ton plus jeune âge!

Au revoir Loulou et merci pour ton action au service de la collectivité durant ces nombreuses années.

Au nom du Conseil Municipal, je vous adresse à toi Colette son épouse, à vous ses enfants, petits enfants et arrière-petit-fils, mes condoléances sincères et attristées.

# Hommage à Joseph GARDAIRE



La cérémonie a eu lieu le 20 juin au monument aux morts en présence d'une centaine d'élèves-gendarmes, de gendarmes, d'élus, de la famille de M. GARDAIRE et d'habitants de notre commune.

mort pour la France le 30 juin 1915.

Pour marquer la fin de leur formation et dans le cadre du devoir de mémoire, les élèves gendarmes de la 4<sup>ème</sup> compagnie d'instruction de l'école de Chaumont ont choisi, comme parrain de promotion, Joseph

GARDAIRE, gendarme, né à Ehuns le 25 mai 1889 et

A cette occasion une plaque a été déposée sur le monument et celle-ci a été ensuite fixée sur la façade de la maison de M. Pierre GARDAIRE, descendant de Joseph GARDAIRE







Les + de 65 ans

# La galette



La galette des rois est une tradition qui remonte à des décennies.

Les personnes âgées de plus de 65 ans se sont réunies autour d'une table pour partagera cette galette.

Raymonde et Louis ont été déclarés reine et roi du jour.

.

## Association Les Huns et les Autres

## **Février**

# L'accueil des nouveaux arrivants et récompenses du fleurissement

L'accueil des nouveaux arrivants et la remise des récompenses aux personnes qui participent au concours communal des maisons fleuries ont permis de faire connaissance et de partager un moment de convivialité.





Et l'après-midi, Une belle rencontre cartes, jeux, etc ... qui a ravi les participants









## Mars

#### Le repas dansant

Manifestation très importante pour notre association, ce repas dansant permet le financement du fleurissement à la belle saison et des illuminations de fin d'année.

Nous adressons nos vifs remerciements aux personnes qui ont participé et nous encouragent dans cette démarche qui contribue fortement à la mise en valeur du territoire.

## Au théâtre ce soir

Un bon moment de détente et de rire avec les acteurs du « Sourire Sceycolais qui nous ont fait passer une agréable soirée en jouant une pièce de Pierre Debuisson « Mamans and Co », une comédie de boulevard classique où Monsieur a une maitresse et Madame un amant , mais pleine de rebondissements quand les bellesmères mettent les pieds dans le plat et décident d'intervenir pour remettre tout ce petit monde dans le sens de la marche.

## Mai

## Sortie pédestre







La traditionnelle marche d'EHUNS qui s'est déroulée dans la bonne humeur et par une météo très favorable sur le secteur de La Proiselière.

Notre circuit d'environ 12 km le matin et 4 l'après-midi croisait celui des Mille étangs et était l'occasion de rencontres et interrogeait quelques-uns.

Merci à Jean Claude et Claudine pour l'accueil très apprécié au bord de l'étang.

# La plantation des massifs et fête des voisins



Les « Saints de glace » étant passés, est venu le moment du repiquage des fleurs dans les différents massifs et bacs qui ornent le village. Constituée d'élus et de nombreux bénévoles de la commune, la commission de fleurissement, dirigée par Marie Claude, s'est retrouvée pour la plantation.

La fête des voisins a clôturé cette journée.

Mais la qualité du fleurissement dépend aussi d'un travail soutenu ensuite et le relais est passé à nos employés municipaux pour l'entretien, l'arrosage et le désherbage des quelques 1200 plants de géraniums, sauges, bégonias, ...répartis harmonieusement dans les massifs, bordures et bacs qui participent à l'embellissement floral de la commune.

Merci à tous pour votre investissement et votre participation à l'amélioration du cadre de vie dans notre commune.

## **Juin**

#### Plantation des bacs pour personnes à mobilité réduite par des résidents des EHPADS de Luxeuil

C'est toujours un plaisir, pour les résidents volontaires des EHPADS de Luxeuil, de venir à Ehuns pour jardiner, avec l'aide de leurs animatrices, de Christine et Marie Claude, dans les bacs pour personnes à mobilité réduite qui ont été confectionnés spécialement pour eux par des membres de l'association.

Un petit rafraichissement à l'ombre des arbres était ensuite le bienvenu





## La fête du village

#### Samedi 17 : feu de St-Jean

Les membres de l'association, profitant de la commémoration de la grande guerre, avaient souhaité rendre hommage à un As des airs. Célèbre sur son vieux Charles, Georges Guynemer appartenait à l'escadrille des cigognes bien implanté dans l'Est, la base aérienne de Dijon porte son nom. Pour le centenaire de sa mort, notre feu de Saint Jean a représenté son avion. Ce héros aux 54 victoires est une légende.





Dimanche 18 juin ; les chineurs ont pu déambuler dans les rues à la recherche de la bonne affaire.

A l'intérieur de la salle des fêtes l'exposition, prêtée par l'Office National des Anciens Combattants, consacrée aux as retraçait la naissance et l'évolution de l'aviation au cours de la première guerre mondiale (visible sur le site ONACVG\_1914\_1918as.pdf).

Et le poète Jacques Prévert, disparu il y a 40 ans, ami des fleurs et de la nature nous a comblés de son éternelle fantaisie. Cet auteur aux diverses passions fut engagé contre la guerre et l'injustice. Il fut un génie des mots que chacune des générations découvrent sur les bancs de l'école.

Dommage que la chaleur caniculaire de l'après-midi aie découragé les visiteurs.

# prenez *note*

Septembre

Dimanche 24 : Visite de cave

Octobre

Samedi 28 : Veillée d'antan

Novembre

Dimanche 19: sortie bowling

Décembre

Samedi 02 : Pose des illuminations Et collecte pour Sourire et Handicap

Dimanche 10 : repas de Noël